

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 8 août, 2022 à 19 h 00 au bureau municipal situé au 1362 route 148, Campbell's Bay, Qc.

Sont présents : Maire Larivière, Conseillers Terry Racine, John Stitt, Rick Frost, Denis Dubeau, Emile Morin et Courtney Harris,

Également présents : Directrice générale, Julie Bertrand

Le quorum est atteint et le maire Larivière préside la réunion.

Adoption de l'ordre du jour

2022-08-318 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, avec ajouts, du 8 août 2022.
Adopté

Adoption du procès-verbal

2022-08-319 Il est proposé par John Stitt et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 5, 2022.
Adopté

URBANISME

Approbation des plans de lotissement pour Oleg Kamaev

2022-08-320 Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'approuver les plans de lotissement soumis par Hubert Carpentier, arpenteur, à partir de ses minutes #16535, datées du 28 juin, 2022 pour les lots #6528000 et #6528001 provenant du lot # 5006843 au nom d'Oleg Kamaev.
Adopté

Demande du CPTAQ

2022-08-321 Attendu que la municipalité de Litchfield envisage de construire un abri pour camions et une caserne de pompiers municipale ;
Considérant que la partie de la propriété municipale, le lot 3535 300 est zonée agriculture ;
Considérant que la propriété n'est pas viable pour un usage agricole ;
Considérant que la propriété est située sur le territoire de Campbell's Bay ;
Par conséquent,
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de demander que la Municipalité de Campbell's Bay approuve une demande à la CPTAQ pour la permission de permettre un usage autre que l'agriculture pour le lot numéro 3545300.
Adopté

ROUTES/ÉQUIPEMENTS

Authentification de l'achat de 2000m.t. de gravier 03/4

2022-08-322 Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement d'authentifier l'achat de 2000 t.m. de gravier 03/4.
Cette dépense de 10 040 \$ + taxes est autorisée sur les fonds de la subvention PAVL-PPA-CE 2022.
Adopté

- Autorisation de l'achat d'un ponceau pour la route Stitt**
 2022-08-323 Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un ponceau pour le chemin Stitt. Cette dépense de 6099,42\$ est approuvée à même le poste budgétaire "ponceaux" du budget prévisionnel 2022.
 Adopté
- Autorisation de la location d'une pelle et d'une pompe pour le remplacement du ponceau du chemin Stitt**
 2022-08-324 Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement d'autoriser la location d'une pelle (10 heures) et d'une pompe à essence (1 jour) nécessaires au remplacement du ponceau. Cette dépense autorisée à partir du poste budgétaire "location d'équipement" du budget prévisionnel 2022.
 Adopté
- FINANCE**
Paiement des comptes
 2022-08-325 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant cette réunion.
 Adopté
Factures mensuelles
 Factures payées : 8488,08 \$.
 Factures à payer : \$. 70218.52
Certificat de disponibilité
 Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé de la facture totalisant 78 706,60\$ pour le mois d'août 2022.
 Signé : _____ Date: _____
 Julie Bertrand, directrice générale
- Transfert de fonds budgétaires**
 2022-08-326 Il est proposé par John Stitt et résolu à l'unanimité de transférer 6000\$ de <droits de gravier> aux <ponceaux > dans le budget prévisionnel 2022.
 Adopté
- Don de 200 \$ pour l'analyse de l'eau au Comité du lac Leslie**
 2022-08-327 Alors que M. Ron Dubeau a assisté à une réunion pour demander que la municipalité de Litchfield fasse un don de 200 \$ pour le coût de l'analyse de l'eau du lac Leslie ;
 Alors qu'un groupe de propriétaires fait analyser l'eau chaque année ;
 Alors que ces tests permettent de contrôler la qualité de l'eau et les effets sur l'environnement ;
 Par conséquent,
 Il est proposé par John Stitt et résolu à l'unanimité de faire un don de 200\$ pour l'analyse annuelle de l'eau tel que demandé par monsieur Dubeau. Cette dépense autorisée à partir du poste budgétaire "gestes de bonne volonté et dons" du budget prévisionnel 2022.
 Adopté

2022-08-328

LES RESSOURCES HUMAINES
Camion municipal ½ tonne
Alors que le contremaître/chef d'équipe municipal est de garde 24h/24 et 7j/7 ;
Alors que le poste de contremaître/chef d'équipe nécessite la surveillance des routes toute l'année ;
Alors que le poste de contremaître/chef d'équipe nécessite la collecte de pièces et de fournitures ;
Considérant que le comité des ressources humaines recommande que le contremaître/chef d'équipe ait la ½ tonne municipale à sa disposition 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ;
Par conséquent,
Il est proposé par Courtney Harris que le contremaître/chef d'équipe ait accès au camion demi-tonne 24/7, qu'il ramène le camion à la maison chaque jour et qu'il suive le protocole établi par le conseil lorsqu'il utilise le camion demi-tonne municipal.
Adopté à la majorité des voix
3-oui
1 abstention de Denis Dubeau en raison d'un conflit d'intérêts apparent.
1-No Emile Morin
1-Nom non divulgué sur demande

2022-08-329

HALTE
Remplacement de la fosse septique
Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une fosse septique et des fournitures nécessaires à l'installation du système selon les plans préparés par Danny St Jean. Cette dépense de 3000 \$ est autorisée à même le poste budgétaire "Halte routière - entretien" du budget prévisionnel 2022. Il est également résolu que l'ingénieur Kim Lesage supervisera l'installation du système.
Adopté

2022-08-330

Programmation de la TECQ pour la réparation et l'amélioration des toilettes du parc municipal et de la halte routière.
Attendu que la municipalité souhaite réparer et améliorer les toilettes du parc municipal / aire de repos ;
Alors que les dépenses connexes sont admissibles au programme TECQ ;
Par conséquent,
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité que le directeur général soumette une programmation #3 pour les réparations et améliorations des toilettes ;
L'estimation des réparations est de 50 000 dollars ;
Considérant que :
La municipalité a pris connaissance du Guide des modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;
La municipalité doit respecter les conditions du présent guide qui s'appliquent à elle afin de recevoir la contribution gouvernementale qui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement.
Il est résolu que :
La municipalité s'engage à respecter les termes et conditions du guide qui lui sont applicables ;
La Municipalité convient d'assumer l'entière responsabilité du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec, ainsi

....

que de leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et agents, et de les tenir à couvert de toute réclamation, demande ou perte, les dommages et les coûts de toute nature fondés sur les blessures ou le décès de toute personne, les dommages ou la perte de biens dus à tout acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés avec l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2019-2023 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et du Logement du programme de travail n° 3 ci-joint et de tous les autres documents requis par le ministère afin de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement ;

La municipalité accepte de respecter le seuil minimal d'investissement en capital pour les cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et du Logement de toute modification qui sera apportée au programme de travail approuvé par la présente résolution.

Adopté

PRABAM GRANT

Utilisation des fonds pour la réparation du toit du garage et du drainage du sol.

2022-08-331

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'utiliser les fonds du PRABAM pour le remplacement du toit du garage et l'installation d'un système de drainage. La directrice générale, Julie Bertrand, obtiendra des estimations de coûts et les présentera à la prochaine réunion du conseil.

Adopté

SÉCURITÉ

Panneaux " Feu vert clignotant " - lieux d'installation sur la propriété du MTQ

2022-08-332

Parce que la municipalité de Litchfield a accepté de participer à la campagne Flashing Green Lights ;

Considérant que certains pompiers ont obtenu leur certification sur l'utilisation des feux verts clignotants sur les véhicules personnels ;

Considérant qu'il est nécessaire d'installer sur le territoire une signalisation indiquant l'utilisation des feux verts clignotants sur les véhicules personnels des pompiers ;

Attendu que la municipalité de Litchfield a accepté d'acheter 4 panneaux ;

Alors que le MTQ exige des demandes écrites pour l'installation des panneaux ;

Par conséquent,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité que les enseignes soient installées aux endroits suivants :

Angle de la route 301 sud et de la route Payette

Angle de la 148 et de la 301 Sud

Angle de la 148 et de la route Stitt

Angle de la route 301 Nord et de la route Mountain

Adopté

2022-08-333

MISE À JOUR DU PLAN DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S -2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire ;

CONSIDÉRANT que la municipalité est exposée à divers risques naturels et d'origine humaine qui peuvent provoquer des catastrophes ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de LITCHFIELD reconnaît que la municipalité peut être touchée par une catastrophe à tout moment;

ATTENDU QUE le Conseil voit l'importance de se préparer aux catastrophes qui peuvent survenir sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du Conseil municipal ;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de mesures d'urgence sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les ressources d'urgence minimales pour assurer la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* ;

Pour ces motifs, il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité ;

Que Julie Bertrand soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de mesures d'urgence.

QUE le plan municipal de mesures d'urgence modifié par la directrice générale, Julie Bertrand, soit adopté ;

Cette résolution abroge tout plan de préparation aux situations d'urgence adopté antérieurement par la municipalité et toute nomination antérieure de la personne désignée pour mettre à jour ou réviser le plan.

Adopté

SITE DE TRANSFERT

Demande de subvention pour fournir des composteurs domestiques à tous les domiciles sur le territoire de Litchfield.

2022-08-334

Dans la mesure où la municipalité reçoit une compensation du gouvernement pour la gestion des déchets domestiques résiduels (ordures) ;

Attendu que le gouvernement du Québec exige que toutes les municipalités prévoient des mesures de compostage conformes pour réduire la quantité d'ordures ménagères résiduelles ;

Considérant que la municipalité n'assure pas la collecte du compost;

Alors que la municipalité propose un dépôt de compost sur le site de transfert ;

Considérant que cette mesure n'est pas considérée comme conforme au maintien de la compensation reçue du gouvernement et ne répond pas aux critères établis par le gouvernement ;

Considérant que la subvention couvrira 80% du coût d'achat des composteurs domestiques ;

Par conséquent,

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité que la municipalité participera et fera une demande de subvention pour fournir des composteurs domestiques à tous les domiciles sur le territoire de Litchfield.

Cette dépense d'environ 8000 dollars sera prévue dans le budget prévisionnel 2023.

Il est également résolu que le directeur général est autorisé à faire la demande et à gérer le dossier.

Adopté

CORRESPONDANCE

Le maire Larivière a lu la correspondance

AJOURNEMENT

2022-08-335

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement de lever la séance à 20h25.

Adopté

Colleen Larivière
Maire

Julie Bertrand
Directeur général